

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

NOM DU PRODUIT: C11 Ciment à solvant à usage multiple - 10C11
UTILISATION DU PRODUIT: Solvant Ciment à faible teneur en COV pour tuyaux en plastique en CPVC
FOURNISSEUR: IPS Corporation
 777 McKay Road,
 Pickering, Ontario L1W 3A3
 Téléphone: 800 888-8312

URGENCE: Transport: CANUTEC, 1 (613) 996-6666 **Médical:** CANUTEC, 1 (613) 996-6666

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION SGH : Classé selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

Santé		Environnement	
Lésions oculaires graves	Catégorie 2A	Toxicité spécifique pour les organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Irritation de la peau:	Catégorie 2		
Carcinogénicité	Catégorie 2		
			Toxicité aiguë: Aucune connue
			Toxicité chronique: Aucune connue
			Physique
			Liquide inflammable Catégorie 2

ÉTIQUETTE SGH:



Terme d'avertissement **Danger**

Mentions de danger	Conseils de prudence
H225: Liquide et vapeurs très inflammables H302: Nocif en cas d'ingestion H315: Irrite la peau H319: Provoque une irritation grave des yeux H332: Nocif en cas d'inhalation H335: Peut causer une irritation respiratoire. H336: Risque de somnolence et d'étourdissements H351: Susceptible de provoquer le cancer	P201: Obtenir des instructions spéciales avant l'utilisation P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les consignes de sécurité. P210: Tenir loin de la chaleur/des étincelles/de la flamme nue/des surfaces chaudes – Ne pas fumer P233 + P403: Garder le contenant bien fermé. Entreposer dans un endroit bien ventilé. P240 + P241 : Bien fixer, mettre à la terre contenants et récepteurs. Utiliser un équipement antidéflagrant. P242 + P243 : N'utilisez que des outils anti-étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P261: Éviter l'inhalation des poussières/fumée/gaz/brûnes/vapeurs/vaporisations P501: Éliminer le contenu ou le contenant dans un centre d'élimination des déchets approuvé.
P301+310: EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin P331: Ne pas faire vomir. P303+361+353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou sous la douche].	P304+340: EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais, la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à porter. Poursuivre le rinçage. P308+313: EN CAS d'exposition ou d'inquiétude : Consulter un médecin.
Pourcentage d'ingrédients dont la toxicité cutanée aiguë est inconnue :	0%
Dangers physiques non classés ailleurs	Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

SECTION 3 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

	CAS	EINECS	REACH Numéro d'inscription	CONCENTRATION % en poids
Tétrahydrofurane (THF)	109-99-9	203-726-8	01-2119444314-46-0000	40 - 50
Méthyléthylcétone (MEK)	78-93-3	201-159-0	01-2119457290-43-0000	20 - 30
Cyclohexanone	108-94-1	203-631-1	01-2119453616-35-0000	5 - 15

Tous les constituants de ce produit adhésif sont répertoriés dans l'inventaire TSCA des substances chimiques gérées par l'Agence de Protection Environnementale des États-Unis (US EPA), ou sont exemptés de cette liste.
 *Indique que ce produit chimique est soumis aux exigences de déclaration de la section 313 de la loi de 1986 sur la planification d'urgence et le droit à l'information de la communauté (40CFR372).
 # indique que ce produit chimique se trouve sur la liste des produits chimiques de la Proposition 65, connus par l'État de Californie de causer le cancer et des effets toxiques pour la reproduction.

SECTION 4 - MESURES DE PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux: Rincez les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes et consulter un médecin immédiatement.
Contact avec la peau: Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau avec du savon et de l'eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Inhalation: Retirez (le patient) à l'air frais. Si la respiration s'est arrêtée, pratiquez la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Consultez un médecin.
Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Donnez 1 ou 2 verres d'eau ou de lait pour diluer. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin immédiatement.

SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés: Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse appropriée.
Moyens d'extinction inappropriés: Jet d'eau ou pulvérisation d'eau.
Risques d'exposition: Inhalation et contact cutané
Produits de combustion: Oxydes de carbone et de fumée

	Santé	HMIS	NFPA	0-Minimal
		2	2	1-Léger
	Inflammabilité	3	3	2-Modéré
	Réactivité	1	1	3-Sérieux
	ÉPI	B		4-Sévère

Risques Particuliers d'Incendie et d'Explosion: Liquide et vapeurs très inflammables. Peut s'enflammer à température ambiante. Il dégage des vapeurs qui peuvent former un mélange explosif avec l'air. Peut s'enflammer par décharge statique. Peut parcourir une distance considérable jusqu'à une source d'inflammation et retourner rapidement à une fuite ou à un contenant ouvert. Peut s'accumuler en quantités dangereuses dans les zones basses, en particulier à l'intérieur des espaces confinés, ce qui peut entraîner un risque d'incendie.
Protection pour les pompiers: Évacuer la zone. Combattre le feu à une distance de sécurité ou dans un endroit protégé. Pour un feu massif, évacuez immédiatement la zone et utilisez des supports à tuyaux autonomes ou des lances à régulation. Avant l'entrée, en particulier dans les zones confinées, utilisez un moniteur approprié pour vérifier: un atmosphère inflammable ou explosive. Un vêtement de protection chimique (par exemple un vêtement anti-éclaboussures de protection chimique) et un Appareil de Protection Respiratoire Autonome (APRA) à pression positive peuvent être nécessaires.

SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles: Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.
 Assurer une ventilation suffisante, utiliser un système de ventilation par aspiration antidéflagrant ou porter un équipement de protection respiratoire approprié.
 Éviter le contact avec la peau ou les yeux (voir section 8).
Précautions environnementales: Éviter que les produits ou les liquides contaminés par ce produit ne puissent pénétrer les égouts, les fuites, le sol ou les cours d'eau libre.
Méthodes de nettoyage: Containir la dispersion en utilisant un matériau incombustible tel que la vermiculite, la terre ou le sable. Placer l'absorbant utilisé dans un endroit ou récipient approprié, couvert et étiqueté pour l'élimination. L'absorbant contaminé présente le même risque que le produit déversé.
Matières à éviter au nettoyage: Conteneurs en zinc, aluminium ou en plastique. Ne pas utiliser d'absorbants.

SECTION 7 - MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Effectuer la liaison électrique et la mise à terre de l'équipement. Les pinces pour la mise à terre doivent entrer en contact avec du métal nu. Utilisez des outils anti-étincelles. Se laver les mains soigneusement après avoir manipulé ce produit. Ne pas fumer. Évitez de respirer dans ce produit. Ne pas mettre dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Ne pas avaler. Éviter l'exposition pendant la grossesse et pendant l'allaitement. Utiliser uniquement lorsque la ventilation est suffisante. Évitez de générer des vapeurs ou des brouillards.
Entreposage: Garder l'aire d'entreposage à l'écart des aires de travail peuplées. Entreposer dans un endroit frais, sec, bien ventilé, à l'abri de la lumière directe du soleil et loin des matières incompatibles et toute source d'inflammation. Les ventilateurs de ventilation et l'équipement électrique ne doivent pas produire d'étincelles.
 Suivre toutes les précautions indiquées sur l'étiquette du contenant, les fiches de données et la documentation sur la colle à solvant.
ATTENTION: Les récipients vides peuvent contenir des résidus dangereux et des vapeurs explosives. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas couper, près de ce contenant. Suivre l'avertissement sur l'étiquette jusqu'à ce que le contenant soit complètement nettoyé ou détruit.

SECTION 8 - MÉTHODES DE CONTRÔLE D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

LIMITES D'EXPOSITION:	Composant	ACGIH 8 hr-TLV	ACGIH 15 min-STEL	OSHA 8 hr-PEL	Ontario OEL-TWA	Ontario STEL / Plafond	CAL/OSHA 8 Hr-PEL	Plafond CAL/OSHA	CAL/OSHA 15 Min-STEL
	Tétrahydrofurane (THF)	50 ppm	100 ppm	200 ppm	N/E	N/E	200 ppm	N/E	250 ppm
	Cyclohexanone	20 ppm	50 ppm	50 ppm	N/E	N/E	25 ppm	N/E	N/E
	Méthyléthylcétone (MEK)	200 ppm	300 ppm	200 ppm	N/E	N/E	200 ppm	N/E	300 ppm

Contrôles techniques: Si la ventilation générale n'est pas suffisante pour contrôler la quantité d'air dans l'air, utiliser une ventilation par aspiration locale. Utiliser des systèmes de ventilation sans étincelles, homologués les équipements antidéflagrants et les systèmes électriques à sécurité intrinsèque dans les zones où ce produit est utilisé et stocké. Contrôler des décharges d'électricité statique ce qui comprend la mise à la terre de l'équipement. Prévoir une douche d'urgence dans la zone de travail en cas de risque de contact ou d'éclaboussures.
Surveillance: Maintenez la concentration des contaminants dans l'air sous les limites d'exposition dans la zone de travail.
Équipement de protection individuelle (ÉPI):
Protection des yeux: Évitez tout contact avec les latérales, etc., comme cela peut être approprié pour l'exposition.
Protection de la peau: Empêchez le contact avec la peau autant que possible. Les gants en caoutchouc butyle doivent être utilisés pour une immersion fréquente. L'utilisation de gants résistants aux solvants ou d'une crème protectrice résistante aux solvants devrait offrir une protection adéquate lorsque des applications, des pratiques et des procédures de collage normales sont utilisées pour réaliser des liaisons structurales.
Protection respiratoire: Prévenez l'inhalation des solvants. Utilisez dans une pièce bien ventilée. Ouvrez les portes et/ou les fenêtres pour assurer le flux d'air et les changements d'air. Utilisez une ventilation aspirante locale pour éliminer les contaminants en suspension dans l'air de la zone de respiration des employés et pour maintenir les contaminants sous les niveaux indiqués ci-dessus. Avec utilisation normale, la valeur limite d'exposition ne sera généralement pas atteinte. Lorsque les limites sont atteintes, utilisez un équipement de protection respiratoire.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Apparence:	Clair	État physique:	Liquide
Odeur:	Cétone	Seuil d'odeur:	0,88 ppm (Cyclohexanone)
pH:	Sans objet	Pourcentage de matières volatiles par volume:	86%
Point de fusion/congélation:	-108,5°C (-163,3°F) Basé sur le premier composant de fusion : THF	Gamme d'ébullition:	66°C (151°F) à 156°C (313°F)
Point d'ébullition:	66°C (151°F) Basé sur le premier composant bouillant : THF	Taux d'évaporation:	> 1,0 (BUAC = 1)
Point d'ignition:	-14°C (-6,8°F) TCC basé sur le THF	Inflammabilité:	Catégorie 2
Densité spécifique:	0,914@23°C (73°F)	Limites d'inflammabilité:	LEL: 1,1% basé sur Cyclohexanone UEL: 11,8% basé sur le THF
Solubilité:	Soluble dans l'eau. La partie en résine se sépare.	Pression de vapeur:	129 mm Hg @ 20°C (68°F) basé sur THF
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Sans objet	Densité de vapeur:	>2 (Air = 1)
Température d'auto-inflammation:	321°C (610°F) basé sur le THF	Autres données:	Viscosité: Moyennement corsé
Température de décomposition:	Sans objet		
Teneur en VOC :	Lorsqu'il est appliqué selon les instructions, conformément à la règle 1168 du SCAQMD, Méthode d'essai 316A, la teneur en COV est : ≤ 510 g/l.		

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique:	Normalement stable.
Réactivité	Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Produits de décomposition dangereux:	Aucune en utilisation normale. Lorsqu'il est obligé de brûler, ce produit dégage des oxydes de carbone et de la fumée.
Conditions à éviter:	Températures élevées. Flammes nues, étincelles, décharges statiques, chaleur et autres sources d'inflammation.
Matières incompatibles:	Agents oxydants (p. ex. peroxydes).

SECTION 11 - RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables:	Inhalation, contact avec les yeux et la peau
Risque d'aspiration :	Peut être aspiré dans les poumons (aspiré) si avalé ou vomé. Peut causer des lésions pulmonaires en cas d'aspiration d'après l'expérience humaine.
Symptômes et effets aigus:	
Inhalation:	Une exposition excessive peut provoquer des nausées, des étourdissements, des maux de tête. Peut causer la somnolence, l'irritation des yeux et des voies nasales.
Contact avec les yeux:	Vapeurs légèrement inconfortables. Une surexposition peut entraîner des lésions oculaires graves avec inflammation cornéenne ou conjonctivale au contact du liquide.
Contact avec la peau:	Le contact avec un liquide peut éliminer les huiles naturelles de la peau et provoquer une irritation cutanée. Une dermatite peut survenir lors d'un contact prolongé.
Ingestion:	Peut causer des nausées, des vomissements, de la diarrhée et de la paresse mentale.
Effets chroniques (à long terme):	(THF) Catégorie 2 Cancérogène (MEK) Une exposition chronique de faible intensité a entraîné une diminution de la mémoire et une atteinte du système nerveux central.
Dangers pour la santé non classés ailleurs:	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Risque d'aspiration :	Pas de classification de toxicité par aspiration
Sensibilisation respiratoire ou cutanée :	Sans objet

Toxicité:	LD50	LC50	Organes cibles
Tétrahydrofurane (THF)	Orale: 2842 mg/kg (rat), cutanée: >2.000 mg/kg (rat)	Inhalation: 3 hrs. 21.000 mg/m ³ (rat)	STOT SE3
Méthyléthylcétone (MEK)	Orale: 2737 mg/kg (rat), cutanée: 6480 mg/kg (lapin)	Inhalation 8 hrs. 23.500 mg/m ³ (rat)	STOT SE3
Cyclohexanone	Orale: 1535 mg/kg (rat), cutanée: 948 mg/kg (lapin)	Inhalation 4 hrs. 8.000 PPM (rat)	Non établi

Toxicité aiguë:	Méthyléthylcétone (MEK)	Toxicité aiguë (orale) : Aucune	Toxicité aiguë (cutanée) : Aucune	Toxicité aiguë (par inhalation) : Aucune
------------------------	-------------------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

Toxicité de l'exposition cible spécifique (exposition unique): Catégorie 3
Toxicité de l'exposition cible spécifique (exposition répétée): Sans objet

Effets sur la reproduction	Térogénicité	Mutagenicité	Embryotoxicité	Sensibilisation au produit	Produits synergiques
Non établi	Non établi	Non établi	Non établi	Non établi	Non établi

Carcinogénicité	(THF) Catégorie 2
------------------------	-------------------

SECTION 12 - RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité:			
Toxicité aquatique aiguë:	LC-50 Pimephales promelas (tête-de-boule) 96 heures	Daphnia magna (puce d'eau): 48 heures	Pseudokirchneriella subcapitata (microalgues) Inhibiteur de la vitesse de croissance
Tetrahydrofuran (THF)	2160 mg/L	Pas de données disponibles	3.700 mg/l - 192 heures
Méthyléthylcétone (MEK)	> 100 mg/L	> 100 mg/L	2.029 mg/l - 96 heures
Cyclohexanone	527 mg/L	> 100 mg/L	0.925 mg/l - 72 heures
Mobilité dans le sol:	S'il est rejeté dans l'environnement, ce produit peut se déplacer rapidement dans le sol.		
Dégradabilité:	Ne se dégrade pas rapidement sur la base de tests quantitatifs. (Tétrahydrofurane)		
Bioaccumulation:	Ce produit et ses produits de dégradation ne sont pas connus pour leur bioaccumulation.		

SECTION 13 - ASPECTS À ENVISAGER EN CAS D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Éliminer les déchets et les contenants conformément aux règlements fédéraux, provinciaux, d'État et locaux applicables. Consulter un expert en élimination.

SECTION 14 - DONNÉES SUR LE TRANSPORT

Désignation officielle de transport:	Adhésifs	EXCEPTION pour transport terrestre
Classe de danger:	3	Quantité limitée du Ministère des Transports (DOT): Jusqu'à 5L par emballage intérieur, 30 kg de poids brut par colis.
Risque secondaire:	Aucun	Produits de consommation: Selon l'emballage, ces quantités peuvent être qualifiées selon le DOT comme «ORM-D»
Numéro d'identification:	UN 1133	INFORMATION SUR LE TMD (transport des marchandises dangereuses)
Groupe d'emballage:	PG II	CLASSE DE TMD: LIQUIDE INFLAMMABLE 3
Étiquette requise:	Liquide inflammable Classe 3	NOM D'EXPÉDITION: ADHÉSIFS
Polluant marin:	NON	NUMÉRO UN/GROUPE D'EMBALLAGE: UN 1133, PG II
Classe SIMDUT	B2 D2B	

SECTION 15 - DONNÉES SUR LA RÉGLEMENTATION

Information de précaution sur l'étiquette:	Très inflammable, irritant, carcinogène Catégorie 2	Liste des ingrédients: États-Unis TSCA, Europe EINECS, Canada DSL, Australie AICS, Corée ECL/TCCL, Japon MITI (ENCS)
Symboles:	F, Xi	
Phrases de risque:	R11: Extrêmement inflammable. R20: Nocif par inhalation. R36/37: Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.	R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau R67: Les vapeurs peuvent causer de la somnolence et des vertiges
Phrases de sécurité:	S9: Conservez le récipient dans un endroit bien ventilé. S16: Tenir à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. S25 : Éviter le contact avec les yeux.	S26: En cas de contact avec les yeux, lavez immédiatement et abondamment avec de l'eau et consultez un avis médical. S33: Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. S46: En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Déclaration de Conformité:	La présente Fiche a été préparée de manière à être conforme à la Norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200) US OSHA (Rev 2012). Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) du Canada 2015	Liste intérieure des substances / Liste extérieure des substances (LIS) / (LES) Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Information sur les spécifications:	
Service ayant émis le fiche de données de sécurité :	IPS, Affaires environnementales, de l'hygiène et de la sécurité
Courriel électronique:	<EHSinfo@ipscorp.com>
Formation nécessaire:	Oui, formation aux pratiques et procédures contenues dans la documentation sur les produits.
Date de réédition/raison de la réédition:	12-31-2019/Format standard du SGH mis à jour
Utilisation prévue du produit:	Ciment à solvant pour tuyaux en plastique en CPVC

Ce produit a été préparé à être utilisé par des personnes qualifiées à leurs propres risques et périls. Les informations contenues dans ce document sont basées sur des données considérées exactes en fonction de l'état actuel de nos connaissances et expériences. Cependant, aucune garantie n'est exprimée ou implicite concernant l'exactitude de ces données ou les résultats à obtenir de leur utilisation.